



Ancienne dette de R.S.I

Par **Neptune06**, le **06/06/2023** à **16:19**

Bonjour a tous
En 2017 j'ai eu une notification d'huissiers par le RSI me réclament sur les cotisations de 2009 a 2013 suite à la fermeture et cessation d'activité .
Cette notification d'huissier fût sans suite
(Dénonciation du procès verbal d'indisponibilité d'immatriculation par PV659) ce que je suppose être un procès de carrance ? car mon activité n'existait plus , moi je ne vivais plus dans le département et mes cotisations n'ont jamais été soldé.
Aujourd'hui y a t'il prescription sur ces cotisations ou pas car je voudrais me mettre auto-entrepreneur mais j'hésite à le faire si le RSI me réclament ce que je leurs devait a l'époque ?
Merci de la réponse que vous pourriez m'apporter.